

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DÉVELOPPEMENT DURABLE

Un nouveau sentier en Cévennes

Envie d'une balade fraîcheur ? Découvrez le sentier thématique du Mas de l'Ayre sur la commune de Malons-et-Elze dans le Parc national des Cévennes. À faire en famille.

Publié le 04/07/2023 -- Temps de lecture: 05 minutes



La forêt domaniale du Mas de l'Ayre, plantée à la fin du XIX^e siècle, à l'époque du grand reboisement régional, alterne avec des coins de prairies ouvertes. Cet environnement magnifique est donné à voir tout au long du sentier de découverte qui vient d'être créé côté gardois. Il complète les 1 750 kms de sentiers aménagés sur le Mont Lozère.

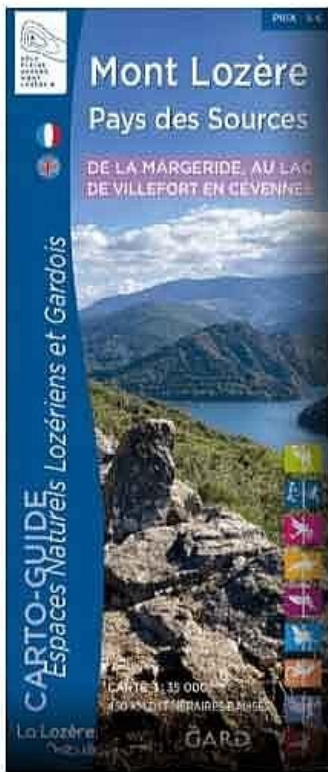
Tout au long de l'itinéraire, des panneaux guident et informent les promeneurs sur les thématiques suivantes :

- « Entre forêts et prairies »,
- « Le renouvellement de la forêt »,
- « Le sapin pectiné »,
- « Lecture de nos paysages »,
- « La forêt et l'eau, un savant équilibre »,
- « Des forêts plantées pour retenir les sols »,
- « Des arbres morts pleins de vie »,
- « Les mines de plomb du mas de l'Ayre »

Une offre complète d'itinéraires et d'activités entre Gard et Lozère

Trois nouveaux cartoguides sont disponibles, dont deux couvrent la partie gardoise autour de Génolhac. Intitulés « Mont Lozère - Pays des Sources - Sommet des Cévennes » et « Mont Lozère - Pays des Sources - de la Margeride, au lac de Villefort en Cévennes », ces cartoguides sont co-édités, dans la collection Espaces naturels gardois et Lozère, avec Gard Tourisme.

Cette opération a été réalisée en partie sous le pilotage du Syndicat mixte du Mont Lozère, en partenariat avec Alès Agglomération, les Conseils départementaux du Gard et de la Lozère, les agences Gard Tourisme et Lozère Tourisme ainsi que le Parc national des Cévennes. Le Conseil départemental du Gard a alloué une aide globale de 110 324 € au SMA du Mont Lozère pour l'aménagement de la partie gardoise de ce nouveau réseau qui s'inscrit dans la collection Espaces sites et itinéraires



Patrick MALAVIEILLE, Vice-président du Conseil départemental, représentait la Présidente Françoise LAURENT-PERRIGOT à l'inauguration du sentier, le 22 juin 2023, en présence de Jean De LESCURE, Président de la communauté de communes Mont-Lozère et de Jean OLIVA, Maire de Malons-et-Elze



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76